

Attention !!! SAPENAY

Règles pour la saison d'hiver

Du **1 décembre** au **15 Avril**

Les **VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI MATIN**,

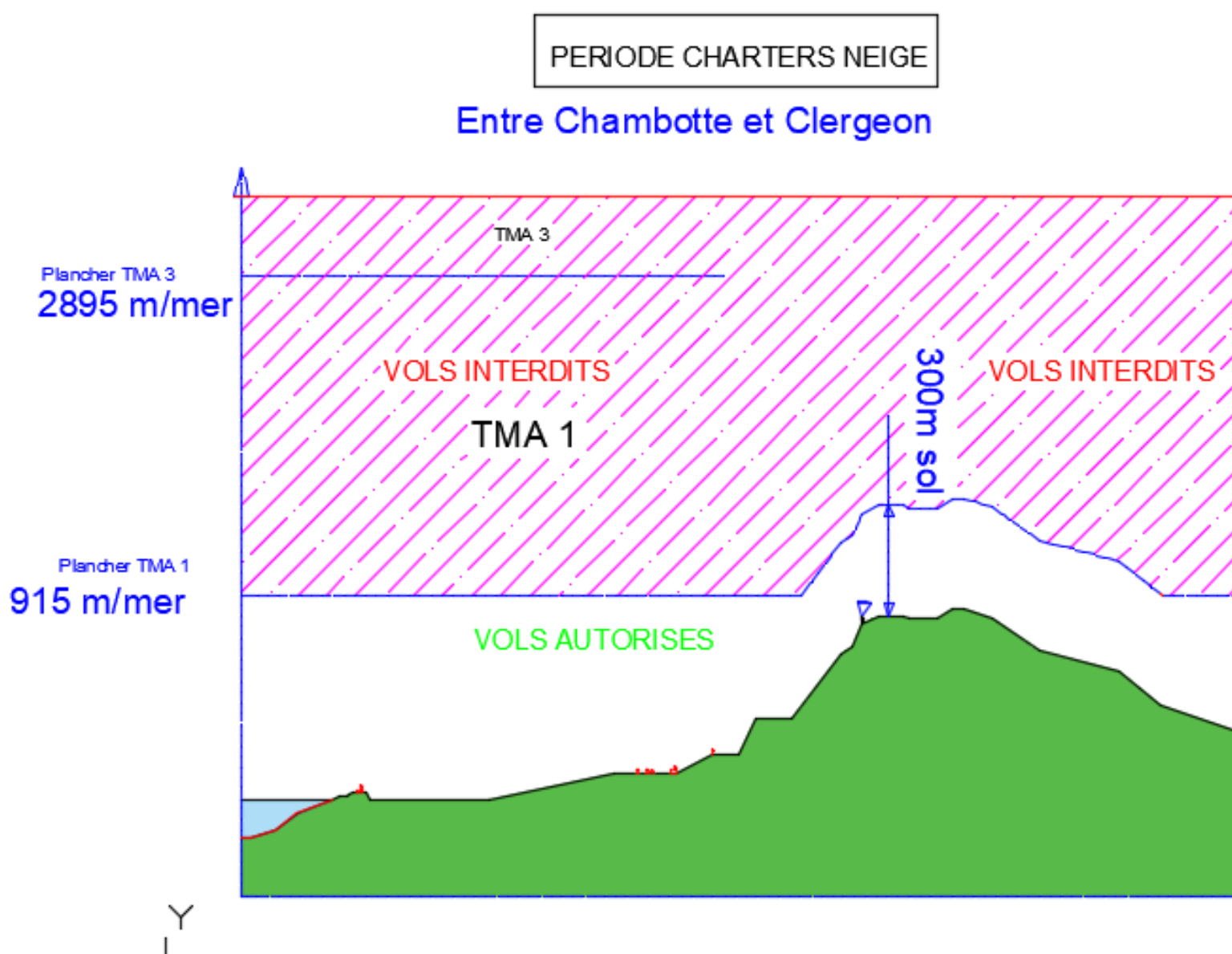
VOLS INTERDITS

Au-dessus de 915m / mer ou 300m /sol au Sapenay
Et interdits au sud de la Chambotte

Tous les vols sont interdits au sud et à l'ouest du belvédère de la Chambotte. (CTR1 de Chambéry interdiction totale de pénétrer toute l'année).

La TMA1 de Chambéry est classée D, donc interdite au vol libre ! Le plancher a été abaissé à 915m/mer.

Le trafic aérien est intense, il en va de votre sécurité et de la pérennité du site





**Respectez impérativement ces règles
sous peine de fortes amendes
et de fermeture des sites !**